



BULLETIN MUNICIPAL N°23

avril - mai - juin 2020

Edito

Saint-Michel Infos

Vous avez élu le 15 mars 2020, dès le premier tour, une nouvelle équipe municipale. Le taux de participation aux élections a été de 71 %, je suis heureux d'un tel civisme.

En raison de la pandémie du covid 19, elle n'a pu prendre ses fonctions que le 27 mai 2020. J'ai été élu Maire ce même jour. Je vous remercie, au nom de tous, de la confiance que vous apportez à l'équipe. Nous nous efforcerons d'en être digne et de remplir au mieux nos engagements.

Comme annoncé, nous allons continuer les actions engagées par la précédente équipe, dont je salue l'action tout particulièrement Eric BESSAC, notre Maire pendant 13 ans et Jean-Noël BROUILLET, son adjoint. :

- Reconstruire l'école et les logements détruits par l'incendie du 20 septembre 2017,
- Réaliser les travaux de la traversée du Village,
- Compléter le réseau d'eau pour alimenter le Vieux Saint-Michel et entreprendre la réfection du réseau du Village.,
- Mettre en place une signalétique de l'ensemble de la commune,
- Accompagner les activités agricoles et économiques de la commune,
- Développer l'action sociale avec notre Comité Communal d'Action Sociale (CCAS),
- Finaliser l'Atlas de la Biodiversité et en faire un outil de protection et valorisation de Saint-Michel-de-Dèze,
- Participer à la transition écologique en diminuant notre impact carbone, en favorisant les énergies renouvelables.

Avec la mise en place de commissions extra-municipales, nous souhaitons que vous puissiez participer et apporter vos idées pour le développement de notre commune. La communication sera un outil privilégié entre nous.

Dans son dernier éditorial, Eric BESSAC, nous appelait au respect de l'ordre public. Je souhaite que chacun respecte les règles qui fondent le bien vivre ensemble et ne transforme pas le domaine public par son usage personnel en véritable capharnaüm.

N'hésitez pas à me solliciter, je suis à votre disposition,

Elections municipales 2020

Le nouveau conseil municipal a pris ses fonctions les 27 mai dernier.

Voici l'équipe du Conseil Communal :

Michel BONNET : Maire

Gilbert MAZOYER : 1^{er} adjoint

Pierre BONNET : 2^{ème} adjoint



Le conseil municipal :



De gauche à droite : Lucien GREZE, Jean Denis CELLIER, Gilbert MAZOYER, Thierry ANDRE, Michel BONNET, Philippe LAFARGE, Pierre BONNET, Céline LEROUX, Clara DONATO, Eric BESSAC, Rita BOZETTI.

Représentation de la commune, commissions et délégations

Communauté de Communes :

Titulaire : Michel BONNET

Suppléant : Gilbert MAZOYER

Commission d'appel d'offre :

Titulaire : Michel BONNET, Pierre BONNET, Jean-Denis CELLIER, Gilbert MAZOYER

Suppléants : Thierry ANDRE, Philippe LAFARGE, Céline LEROUX,

Ex- SIVU :

Titulaire : Michel BONNET, Gilbert MAZOYER

Suppléants : Thierry ANDRE, Jean-Denis CELLIER

SCIC Viv la vie (maison de santé médicale du collet) :

AGENDA

| Date | Objet | Lieu |
|---------------------------------|---|-------------------|
| Dimanche 28 juin | ABC : Inventaire de la flore par le PNC | Au Viala |
| Vendredi 17 juillet, à 18h | AG comité de soutien Sylvie Dubois, suivi de la projection du film 5 « Le Paysan », | Salle polyvalente |
| Mardi 1 ^{er} septembre | Encombrants - Contactez la mairie pour programmer les enlèvements | |
| Dimanche 27 septembre | Fête de la St Michel (programme à préciser) | |

Infos pratiques

Horaires d'ouverture au public de la mairie :

Mardi de 10h à 12h et Jeudi de 14h à 16h

Permanence du Maire:

Le vendredi après-midi sur rendez-vous.

Contact mairie - Site internet : www.stmicheldedeze.fr

04 66 45 51 83

mairie.stmicheldedeze@orange.fr

Horaires d'ouverture de la déchèterie à Saint Privat de Vallongue:

Octobre à mai

Mercredi & Vendredi de 13h30 - 17h30

Samedi : 9h -12h / 13h30 -17h

Juin à septembre

Mercredi & Vendredi : 15h - 19h

Samedi : 9h -12h / 15h -19h

Responsable de la publication: Michel BONNET

Rédacteur : Philippe LAFARGE

Contact : mairie.stmicheldedeze@orange.fr

Atlas de la Biodiversité & Commission Extra-Municipale

Dernières minutes—du nouveau sur l'Atlas de la biodiversité et la Commission Extra-Municipal Agricole :

Nous avons le plaisir d'accueillir Paul Le Reyet, notre nouveau stagiaire (jusque fin aout).

Il aura pour objectif de nous aider dans l'élaboration du programme de l'ABC ainsi que pour le redémarrage (Post Covid) de la Commission Extra-Municipale agricole.

Il sera piloté par Michet et Pierre BONNET, en collaboration avec le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles (SHVC) et le Parc National des Cévennes.

Paul nous arrive d'Auray en Bretagne et suit un BTS de gestion et protection de la nature.

Merci de lui réserver le meilleur accueil possible et de faciliter



Elections municipales 2020

CNAS : Action sociale, prestations aux employés communaux

Délégué des élus : Lucien GREZE

Délégué du personnel : Natacha VINCENT

Lozère Ingénierie :

Titulaire : Michel BONNET

Suppléant : Gilbert MAZOYER

ASA DFCI :

Titulaire : Céline LEROUX

Suppléant : Gilbert MAZOYER

CLECT (Commission locale des charges transférées - communauté de communes)

Michel BONNET

Syndicat des Hautes Vallées Vévenoles

Titulaires : Michel BONNET

Suppléant : Pierre BONNET, Philippe LAFARGE

Syndicat mixte Lozère Numérique :

Titulaire : Pierre BONNET

Suppléant : Philippe LAFARGE

CCAS :

Titulaires : Lucien GREZE, Rita BOZETTI, Céline LEROUX, Philippe LAFARGE

Conseil d'Ecole

Michel BONNET, Clara DONATO, Lucien GREZE, Céline LEROUX

SDEE : Syndicat d'équipement et d'électrification

Titulaire : Gilbert MAZOYER,

Suppléant : Jean-Denis CELLIER

Parc National des Cévennes :

Elu Référent : Pierre BONNET

CCID :

Titulaire Michel BONNET

Comité de rédaction du journal communal :

Michel BONNET, Pierre BONNET, Eric BESSAC, Lucien GREZE, Philippe LAFARGE

Actu COVID 19

La commune mobilisée face à la crise sanitaire

Face à la crise sanitaire liée à la COVID 19 et pour répondre aux mesures décidées par le gouvernement la commune a dû s'organiser :

- Tout d'abord pour organiser le 1^{er} tour des élections municipales du 15 mars,
- Dès l'annonce du confinement (17 mars) pour permettre le fonctionnement des services, l'aide aux personnes les plus vulnérables et la sécurité des agents,
- Le secrétariat de mairie a été fermé au public, mais le maintien en activité de la secrétaire de mairie a permis de conserver le contact téléphonique et de répondre aux diverses sollicitations,
- Le personnel affecté à l'école s'est vu confier la mission d'assistance aux personnes les plus fragiles (appel téléphonique quasi journalier, réalisations de courses, distribution de documents, etc.),
- Le personnel technique, mis en autorisation spéciale d'absence par son employeur (la commune de Saint Julien des Points), a assuré les interventions d'urgence,
- La salle Jean Denis Cellier a été fermée ainsi que l'école,
- Quelques dizaines de masques jetables ont été donnés à la maison de retraite du Collet et à l'ADMR.

A l'annonce du déconfinement (11 mai) la commune a fait l'acquisition de matériel de protection pour les agents (masques, visières, blouses, gel hydroalcoolique, produit de désinfection, etc.). Le personnel communal a distribué avant le 11 mai à chaque habitant 3 masques lavables (1 offert par le département et les 2 autres par la commune).

Nous remercions à cette occasion les 4 couturières bénévoles (Doriane Cellier, Nadine Pagliéro, Dolorés Vigne et Natacha Vincent Feydédié) qui ont confectionné plus de 900 masques pour la commune. Des masques restent à votre disposition en mairie.

Le secrétariat de mairie a été rouvert au public avec port du masque obligatoire et les employés techniques ont repris le travail.

La salle Jean Denis Cellier reste fermée.

La réouverture de l'école, compte tenu du protocole de l'éducation nationale, n'a été possible au 14 mai que pour les enfants des cours élémentaires et a nécessité une profonde restructuration des locaux en concertation avec le corps enseignant et l'inspection académique.

Depuis le 4 juin et après des travaux concernant l'adaptation des sanitaires, les enfants en troisième année de maternelle peuvent être accueillis.

La désinfection des locaux est assurée journalièrement par le personnel communal.

Selon l'évolution de la situation sanitaire qui n'est pas encore stabilisée, la collectivité pourrait être amenée à prendre de nouvelles dispositions.

Nous vous demandons de rester vigilant et de continuer à adopter les gestes barrière pour vous protéger vous mais également pour protéger les autres.

Les travaux de la Commune

Le projet :

- 3 appartements repartis au 1^{er} étage :
 - un T2 de 44m2 avec terrasse,
 - un T3 de 61 m2,
 - un T4 de 85 m2 avec accès par une coursive à l'arrière du bâtiment
- 2 salles de classes équipées de mobilier neuf, un préau et une cour agrandie.
- 1 bureau privatif servant de bibliothèque et de bureau pour la directrice.
- 1 bureau de passage appelé « Tiers lieu » avec accès indépendant équipé (ordinateur et accès internet) pour les habitants qui ne pourraient en disposer chez eux.
- Les équipements sanitaires adaptés ainsi qu'un local archives pour la mairie.
- Le toit recevant un nouvel équipement photovoltaïque de dernière génération (pratiquement 2 fois plus performant que le précédent).
- Conservation de la stèle dédiée à Stanislas Malinowski.

Mais voilà Le Coronavirus, le confinement, les mesures prises pour le déconfinement pour les entreprises ont très largement impacté le planning initial.

Une première réunion de lancement du chantier a eu lieu le 15 avril 2020, mais ce n'est que 27 mai que le chantier a réellement commencé.



Actuellement, la phase de démolition est en cours : plafonds, cloisons, démontage matériel éclairage, chauffage, évacuation des déblais avant de commencer la reconstruction.

Sur cette photo, il manque l'entreprise adjudicataire du lot 14 pour la fourniture d'un équipement Photovoltaïque en remplacement du précédent équipement.

Lors du dernier conseil municipal le lot 14 a été attribué à l'entreprise SOL-AIRELEC.

La livraison était initialement prévue pour la rentrée 2020, aujourd'hui notre objectif est la

Les travaux de la Commune

Chantier de Rénovation de l'École : Top départ

Le 20 septembre 2017, en début de matinée un incendie ravageur a détruit la toiture et dégradé l'ensemble du bâtiment « école et logements ». Cet incendie a démarré dans une boîte de connexion d'un panneau photovoltaïque et en l'absence d'équipements ad-hoc, le feu s'est propagé à la totalité de l'équipement devant des pompiers impuissants face à ce sinistre.

Compte tenu du risque majeur d'électrocution et ne pouvant combattre le feu avec leurs lances à incendie, ils durent attendre que tous les panneaux aient brûlé afin de pouvoir intervenir et arrêter le feu.

Bilan :

- 3 logements détruits avec des familles à rééquiper en matériel et à reloger en urgence,
- 2 salles de classe inutilisables, suite aux dégâts causés par l'eau nécessaire à la maîtrise du feu,
- 1 équipement de panneaux photovoltaïque hors d'usage et un manque à gagner pour la commune.

L'équipe municipale précédente a réagi très rapidement, avec le transfert dans la salle polyvalente, des salles de classe, du mobilier qui a pu être sauvé, assurant ainsi la continuité du service public d'éducation.

Dans la foulée, montage d'un projet de Rénovation avec un cabinet d'architecte, négociations avec les assurances, identification et demande de compléments de financement, appels d'offres, dépouillement, choix des entreprises pour arriver fin 2019, tout début 2020, prêt pour un lancement des travaux.

| REHABILITATION DU BATIMENT DE L'ECOLE COMMUNALE ET DE LOGEMENTS LOCATIFS A SAINT MICHEL DE DEZE | | |
|---|---|----------------|
| commune résistante Saint Michel de Deze | | |
| Permis de construire N° PC 048 173 19 80004 - Arrêté du 23 mars 2020 | | |
| MAÎTRE D'OUVRAGE COMMUNE DE SAINT MICHEL DE DEZE | | |
| Architecte : | SELARIL BONNET & TESSIER - Mende | 04.66.49.14.87 |
| Bureau d'études : | IB2M - Mende | 04.66.32.17.65 |
| Bureau de contrôle : | APAVE SUDEUROPE - Rodez | 05.65.78.04.65 |
| Coordinateur SPS : | SPS LOZERE - Mende | 04.66.65.10.21 |
| LOT 1 AMENAGEMENTS EXTERIEURS RESEAUX | AB TRAVAUX - Florac Trois Rivières | 04.66.45.02.35 |
| LOT 2 DEMOLITION GROS CLIVRE | SARL SANTOS & BARRISO - Florac Trois Rivières | 04.30.11.76.91 |
| LOT 3 CHARPENTE COUVERTURE | SARL MAUGES Francis - Mavejols | 04.66.32.32.88 |
| LOT 4 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM | AB FENETRES - Les Salles du Gardon | 09.67.55.47.11 |
| LOT 5 SERRURERIE | MTE 48 - Le Collet de Deze | 06.06.61.63.01 |
| LOT 6 MENUISERIES INTERIEURES BOIS | ALC MENUISERIES - Les Salles du Gardon | 04.66.34.57.02 |
| LOT 7 DOUBLAGES COISSONS ISOLATION PLAFONDS | TECHNI CLOISON - St Bazille | 04.66.47.07.27 |
| LOT 8 FAUX PLAFONDS | SANTOS ET FILS - La Grand Combe | 04.66.34.07.92 |
| LOT 9 PEINTURE NETTOYAGE | TOP DECO - Mende | 06.41.90.33.26 |
| LOT 10 CARRELAGES FAÏENCES | Entreprise POUDEVIGNE - Laval Pradel | 06.87.10.03.29 |
| LOT 11 REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES ET MURAUX | SARL BUGEAUD - Le Chastel Nouvel | 06.42.25.73.81 |
| LOT 12 ELECTRICITE | SCHAEFFER - Mende | 04.66.49.19.67 |
| LOT 13 PLOMBERIE VMC CHAUFFAGE | SARL SEGUIN - Mende | 04.66.48.20.07 |
| LOT 14 PHOTOVOLTAÏQUES | | |
| LOT 15 ENDUITS EXTERIEURS | FACADE PLUS - Le Chastel Nouvel | 04.66.44.07.35 |
| LOT 16 DESAMANTAGE | SARL PUECHOUTRES - Baraqueville | 05.65.69.02.70 |

Actu COVID 19

Réouverture de l'école à Saint-Michel-de-Dèze

Suite à l'annonce gouvernementale de réouverture des écoles, l'Education Nationale a transmis aux Directeurs d'école et aux Maires, le 4 Mai, un protocole sanitaire strict à appliquer pour permettre d'assurer la sécurité sanitaire des élèves et des personnels. A la lecture de ce protocole, Mairie et enseignantes ont convenu qu'en l'absence de sanitaires adaptés à la taille des élèves de maternelle, ceux-ci ne pourraient pas être accueillis dès la réouverture.

Ce sont donc 6 élèves de la classe élémentaire qui ont fait leur rentrée le jeudi 14 Mai. Une organisation pédagogique a été mise en place pour continuer d'assurer l'enseignement à distance en parallèle.

Dans le même temps, la Mairie de Saint-Michel-de-Dèze a immédiatement lancé les travaux d'aménagements des sanitaires, nécessaires à l'accueil de nos plus jeunes élèves.

La réorganisation des locaux a également permis de garder le service de cantine.

Depuis le jeudi 4 juin, les élèves de la classe maternelle ont également pu être accueillis à temps plein. Pour le moment, ce sont 5 élèves qui sont accueillis chaque jour par leur enseignante.

A ce jour, nous accueillons donc tous les jours 11 élèves en classe, tandis que 12 élèves continuent l'enseignement à distance depuis leur domicile. L'accompagnement de ces élèves a bien sûr été réduit, les enseignantes ayant moins de temps à leur consacrer.

Pour l'instant, nous n'avons pas d'information sur les conditions d'accueil qui seront appliquées à la rentrée de Septembre 2020.

